

Votants : 82

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 02 avril 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 12 avril 2021

CONSERVATOIRE - CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA POURSUITE D'UNE CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS À DOMINANTE CHANT CHORAL AU COLLÈGE FONTANES - ANNÉE 2020/2021

Titulaire-s présent-e-s :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaire-s absent-e-s ayant donné pouvoir :

Alain CANTEAU à Florent JARRIAULT, Christine HYPEAU à Yamina BOUDAHMANI, Nadia JAUZELON à Philippe LEYSSENE, Nicolas ROBIN à François GUYON.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Florence VILLES

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 12 AVRIL 2021

CONSERVATOIRE - CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA POURSUITE D'UNE CLASSE À HORAIRES AMÉNAGÉS À DOMINANTE CHANT CHORAL AU COLLÈGE FONTANES - ANNÉE 2020/2021

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La CAN, à travers le Projet d'établissement du Conservatoire Danse et Musique Auguste-Tolbecque, intègre, dans le cadre de ses missions d'enseignement artistique et culturel, la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire. C'est dans cet objectif que le CRD Auguste-Tolbecque a élaboré et développé, depuis 2015, une classe à horaires aménagés à dominante chant choral en partenariat avec le Collège Fontanes. Ce projet s'inscrit autour d'objectifs prioritaires communs au service de la réussite des élèves dont la découverte artistique et culturelle comme vecteur de lutte contre le manque d'ambition scolaire et la lutte contre l'illettrisme. Il valorise les compétences sociales des élèves par la construction d'un véritable parcours de pratique artistique au Collège.

Ce projet artistique et éducatif contribue à développer l'aptitude à l'expression et le goût de la création. Il favorise l'épanouissement de l'autonomie et de la personnalité de l'élève, il permet de mieux équilibrer les formes diverses d'intelligence et de sensibilité. Il cultive des manières de penser et d'agir très diversifiées, sources de richesses intellectuelles et culturelles.

Considérant par ailleurs que le Conseil Départemental soutient de telles initiatives ayant pour objet la présence artistique au Collège et que la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale accompagne le projet dans sa dimension pédagogique et participe aux comités de pilotage des classes à horaires aménagés ;

Considérant enfin la nécessité d'arrêter les engagements de chaque partie par convention ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention jointe en annexe,
- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à la signer.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 82

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Alain CHAUFFIER

Vice-Président Délégué